

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 22 [i.e. 23]

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

notre malheur. Comme, afin de hâter notre fatale découverte, la neige avait cessé; piétinée par nous, elle laissait apercevoir l'herbe en quelques endroits.

Le domestique poussa un cri! Il venait d'apercevoir le fusil de Georges; c'était donc là qu'il avait péri! J'avais, quand en mettant le pied derrière une touffe d'ajoncs, je sentis que j'enfonçais. J'étais, en effet, sur une des sources redoutables. Au bord de cette fontaine, qui ne mesurait pas plus de 1 mètre 30 c. de diamètre, était le fidèle chien du jeune homme. L'animal avait la tête à moitié dans la vase: le poids seul de son corps resté sur le terrain solide l'avait empêché de disparaître. Le collier avait été tennailé par une main désespérée, il était presque arraché. J'attirai le cadavre de l'animal; la main de Georges n'avait point abandonné le collier, et elle s'était raidie dans une dernière convulsion en serrant son chien duquel il espérait le salut. Nous sortîmes du trou le malheureux enfant, arraché subitement à la vie par une mort affreuse.

Tel fut le dernier mot de ce drame!

Louise était revenue à elle, comme je vous l'ai dit. Quelle nuit la pauvre mère passa auprès de son enfant, en proie au plus terrible délire! Au bout de huit jours, elle fut enfin hors de danger. Elle savait la vérité! n'avait-elle pas assisté aux horribles péripéties de ce drame terrible! Seconde par seconde, elle avait reçu l'agonie de son fiancé.

Un mois après ce lugubre événement, voici ce qu'elle nous a raconté.

Arrivés au marais proprement dit, Georges la pria de se tenir aux abords, pendant qu'il irait faire une excursion du côté des mares que bordaient des roseaux. Il marchait à petits pas, riant lui-même de ses méprises, alors qu'il enfonçait quand il croyait avoir pied. Elle lui disait de revenir, sinon qu'elle allait le rejoindre. Il marchait toujours, et elle, sans trop savoir comment, elle s'était mise en route dans sa direction. Un canard se lève: Georges fait feu et le tue. A ce moment-là, elle n'était qu'à une vingtaine de pas de lui. Le froid était intense, et elle ne pouvait plus tenir son fusil, dont le canon glacé lui engourdissait les doigts. Georges la conjura de rebrousser chemin; mais lui, après avoir ramassé son canard, poursuivit sa route dans la direction des mares. Incapable d'avancer, Louise songea à retourner. Tout-à-coup, un cri aigu se fit entendre; et, se retournant, elle vit son Georges qui s'abîmait dans une fondrière! elle le vit lâcher son fusil et s'accrocher instinctivement à son chien.

L'animal aboya pour demander du secours, mais peu à peu, la victime, tout en cherchant à saisir les herbes avec l'autre main, disparut.

Elle voulut courir vers lui, mais lui criait désespéré! « N'approchez pas »!

Autant que le lui permit son engourdissement, elle marcha vers le lieu du sinistre, buttant de ci de là. Elle ne voyait plus que la tête. Enfin Georges poussa un cri déchirant:

— Ma Louise!

Ce fut tout! elle ne vit plus que la main qui tenait le cou du chien.

Elle tomba sans connaissance sur une touffe de joncs. Quelques minutes après, il lui sembla entendre les aboiements du chien; mais le froid terrible et la neige l'eurent bientôt plongée dans l'état d'anéantissement dans lequel nous la trouvâmes.

Voilà, dans ces moindres détails, ce drame affreux qui a fait de ma chère Louise une fleur fanée, qui, j'en ai bien peur, ne revivra jamais sa belle vie d'autrefois.

En prononçant ces dernières paroles, le père désolé versa d'abondantes larmes.

— Vous comprenez, ajouta-t-il, l'impression qu'elle a ressentie en voyant la neige. Depuis un an, rien n'a jamais pu la distraire, elle ne pense qu'à son Georges..... elle en mourra!

Il n'y avait pas de consolations à apporter à une aussi légitime douleur; les fagots de l'âtre étaient consumés. Je serrai la main du vieillard, et je montai à ma chambre. Quand

je fus seul, je contemplai à travers la vitre la plaine blanche; la neige continuait à tomber. Alors, moi, qui jusquelà, avait tant aimé ce blanc lincol, je le trouvai lugubre. Ces beaux flocons, qui font les délices des enfants, me parurent bien tristes.

Toutes ces belles poésies qui m'avaient tant séduit jetaient à mes oreilles des notes sévères. Je pensais à la terrible histoire qu'on venait de me raconter, je songeais aux déshérités, à ceux qui n'ont pas de bûche pour réchauffer le foyer!

Je fermai mes rideaux pour ne plus voir voltiger ces volées d'étoiles blanches.

Le lendemain, je crus avoir fait un mauvais rêve. Hélas! quand nous nous trouvâmes réunis, et que je vis Louise aussi blanche que la neige, se soutenant à peine, je vis bien que les rêves ne tracent pas des sillons aussi profonds!

CHARLES DIGUET.

Il est certaines occasions où un étranger, qui ne saurait pas que Lausanne est une ville protestante, pourrait facilement se croire dans une cité catholique, en entendant nos nombreuses sonneries. Voici entre autres celles de mardi dernier:

5 heures du matin. Réveil.

6 heures $\frac{3}{4}$. Cloche du Collège.

9 heures $\frac{1}{2}$. Grosse cloche de la cathédrale, appelant nos législateurs au château.

10 heures. La cloche du Grand Conseil annonçant l'ouverture de la séance.

Midi. Cloche de la cathédrale.

1 heure $\frac{3}{4}$. Cloche du Collège.

3 heures. Cloche de St-François, prière et baptême.

3 heures $\frac{1}{4}$. Cloche du Conseil communal.

5 heures. Même cloche.

9 $\frac{1}{2}$ du soir. Cloche de la retraite.

Il y a quelques années, un milicien se présenta devant le conseil de réforme et demanda à être exempté du service militaire. A l'appui de sa demande, il produisit la déclaration suivante, qui lui avait été délivrée par un mége très renommé dans sa contrée:

« Je déclare avoir remis à G... les côtes du côté gauche des longues, dont une était cassée et une autre dehors de sa place et lui avoir fait plusieurs visites à domicile et les autres chez moi. G... s'en sentira encore longtemps vu que je le traite encore. C'est ce que je déclare. »

Un brave homme fait emplette de deux exemplaires du *Messager boîteux de Berne et Vevey*.

— Pourquoi deux almanachs? lui dit sa femme quand il rentre à la maison.

— Oh! c'est que vois-tu! il y a des histoires si tellement jolies, que j'ai envie de les lire deux fois.

— Fais-moi peur, disait B... à M...

— Pourquoi cela?

— J'ai le hoquet... si tu me fais peur, cela passera tout de suite.

— Eh bien!... (avec force) prête-moi cinq cents francs?

— Hein!... merci, c'est passé.

L. MONNET.